



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue à 10H30 le 19 octobre 2022 à Le Cour du Baron, 325 rue St-Louis, Saint-Cyrille de Wendover

Le président du ReVeR souhaite la bienvenue aux membres et se dit très heureux de les voir participer à cette réunion annuelle signifiant leur appartenance à la profession.

Une minute de silence est tenue pour rappeler le décès de Dre Diane Trottier et pour souligner sa contribution à l'administration du REVER.

1. Ouverture de l'assemblée

Liste des retraités présents : 29

Allard, Christiane	Gadbois, Pierre
Baillargeon, Paul (Secrétaire)	Lamontagne, Lucie
Baril, Jean	Lefebvre, Michel
Barrette, Daniel	Lepage, Gilles (administrateur)
Bisaillon, André	Moreau, Alain
Bousquet, Daniel (Trésorier)	Morier, Michel (administrateur)
Bouvier, Denis	Morin, Gilles
Bouvier, Marcel (Président)	Rivard, Gilles
Brodeur, Marcel	Roy, Gaston
Cardyn, Paul	Roy, René
Carrier, Simon	Sauvé, Francine (administratrice)
Couture, Yvon	Savard, Michel
Despot, Jocelyn	St-Pierre, Daniel
Dodier, Robert	Tarte, Yves
Forgues, Jean-Louis	

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le Dr Gilles Morin, appuyé par le Dr Pierre Gadbois et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2018.

Il est proposé par le Dr Jocelyn Despot, appuyé par le Dr Simon-Pierre Carrier et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 octobre 2019.

4. Bilan depuis 2019

a) Publications du Veto Clin d'œil en 2020-2021-2022 :

Dr Gilles Lepage rapporte que le lien pour 4 bulletins est envoyé trimestriellement par courriel à environ 850 retraités diplômés avant 1974 (donc depuis 48 ans). Plus de 80% des destinataires l'ouvrent et cela plus d'une fois. L'envoi de vœux d'anniversaires est très apprécié à une liste de 350 dates d'anniversaire.

Dr Lepage fait de nouveau appel à la collaboration de rédacteurs pour étoffer le contenu de chaque parution.

b) Ordre National du Québec : aucune candidature n'a été soumise pour cette reconnaissance. Dr Gaston Roy évoque une reconnaissance émise par la député de sa région au Dr Pierre Brisson et propose d'investiguer pour la possibilité de promouvoir ces mises en candidature.

c) Ordre du Mérite de l'OMVQ :

Il s'agit d'une reconnaissance pour services rendus, remise à un médecin vétérinaire retraité lors de l'AGA d'une organisation dont il a été membre ou lors d'un évènement régional

La candidature du Dr Yvan Rouleau, parrainée par le Dr Marcel Bouviet et soumise en 2021 et 2022 n'a pas été retenue par l'OMVQ. Le Dr Rouleau ne souhaite pas que sa candidature soit resoumise à cet effet.

d) Médaille de St-Eloi :

Les critères d'attribution de la médaille de St-Éloi sont basés sur :

le rayonnement au sein de la profession et sur la reconnaissance auprès des pairs;
la participation active à la vie professionnelle et au sein d'organismes professionnels;

le rayonnement professionnel auprès du public en général;
et l'implication sociale.

La candidature du Dr Claude Martineau, parrainée par le Dr Marcel Bouvier président du REVER et soumise en 2022 n'a pas été retenue par l'OMVQ. Le Dr Martineau a accepté que sa candidature soit resoumise pour l'année 2023.

Il est souligné que la candidature du Dr André Cécyre soumise par le REVER au Temple de la Renommée de l'Agriculture a été retenue.

Le président informe l'assemblée que le CA a décidé de ne plus soumettre de candidature pour les reconnaissances du Mérite de l'OMVQ sous le parrainage du REVER. Les candidatures identifiées par le REVER seront présentées par le biais du parrainage indiqué dans les directives de l'OMVQ pour les reconnaissances du Mérite.

5. Finances.

Le trésorier, Dr Daniel Bousquet, présente le bilan au 18 octobre 2022.

Le document est présenté en annexe 1 du procès-verbal.

Il est proposé par le Dr Gilles Morin appuyé par le Dr Gaston Roy et résolu unanimement d'adopter le bilan financier tel que présenté à l'assemblée.

6. Élections

Considérant le départ du Dr Marcel Bouvier et de Dre Diane Trottier du CA,

Dre Christine Allard est proposée par Dre Francine Sauvé, elle accepte.

Dr Yves Tarte est proposé par Dr Daniel Bousquet, il accepte

Dr Simon-Pierre Carrier est proposé par Dre Francine Sauvé, il refuse.

Dr Marcel Brodeur est proposé par Dr Marcel Bouvier, il refuse

Le CA sera donc composé des Drs Francine Sauvé, Christiane Allard, Paul Baillargeon, Michel Morier, Gilles Lepage, Yves Tarte et Daniel Bousquet. Soit sept membres.

7. Varia : Dr Gilles Lepage prononce des mots de remerciement au Dr Bouvier pour sa contribution à l'administration du REVER

8. Levée de l'assemblée:

Il est proposé par le Dr Gaston Roy, appuyé par le Dr Jean-Louis Forgues et résolu unanimement de lever l'assemblée à 12:40

Marcel Bouvier,
Président

Paul Baillargeon
Secrétaire

Bilan Financier
1 Janvier 2022 au 18 octobre 2022
Regroupement des Vétérinaires Retraités

RECETTES			DÉPENSES		
Dons*		\$1 195	Déplacements	Réunions CA	\$142,30
Commandites		0	Frais de Banque**	SIB	\$59,50
SCPVQ		\$100		Frais de Base	\$ 67,50
				Frais Interac	\$ 6,00
			Divers	Salle CA	\$25,00
			****	Fleurs	\$130,50
			Veto Clin D'œil***		\$300,54
TOTAL		\$1 295			\$731,34
Prévisions		-	AGA 2022	(\$1000- \$1500)	?

En caisse au début de la période : \$ 4 531,78
Résultat de trésorerie (bilan recettes – dépenses) : \$ 563,66
Nouveau solde au 7 septembre 2022 : \$ 5 095,44

*Dons : 20 dons ; mis à part la contribution de 100\$ de la SCPVQ)

**Frais de Banque :

Frais de base : Frais de \$ 7.50/mois

SIB : (solution bancaire par internet) Frais de \$ 5.95/mois

Virements Interac : Frais de \$1,50 pour chaque virement

***Veto Clin D'œil : Frais de bureau, taxes, poste et Site Web. :\$300,54

**** Fleurs pour les funérailles de Dre Diane Trottier, membre du CA du REVER